

## Bulletin d'histoire politique

# Ce peuple qui ne fut jamais souverain (première partie) Autopsie d'une politique du déni

Roger Payette and Jean-François Payette



Volume 20, Number 1, Fall 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055971ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055971ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Payette, R. & Payette, J.-F. (2011). Ce peuple qui ne fut jamais souverain (première partie) : autopsie d'une politique du déni. *Bulletin d'histoire politique*, 20(1), 157–174. <https://doi.org/10.7202/1055971ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

## Ce peuple qui ne fut jamais souverain (première partie)

### Autopsie d'une politique du déni

ROGER PAYETTE  
*Historien*

JEAN-FRANÇOIS PAYETTE  
*Doctorant en Science politique*  
*Université du Québec à Montréal*

... qui nous a dissuadés de nous-mêmes  
à son triste avantage nous privant  
de l'espace à parcourir.

PIERRE PERRAULT

«Ce qui est terrible quand on cherche la vérité, prévient Rémy de Gourmont, c'est qu'on la trouve»<sup>1</sup>. Voilà une réflexion qui peut expliquer les difficiles relations qu'entretiennent les Québécois avec une certaine vérité politique, surtout si on comprend par «ce qui est terrible» que la vérité qu'ils trouveraient menacerait des certitudes qu'ils se sont forgées collectivement et qu'ils ont consacrées ensuite par l'usage pour préserver leur cohésion de société nationale. Toutefois, refuser de faire face à cette vérité politique, avec le temps, a conduit une fraction importante de cette nation à devenir des adeptes du déni et, chiffres en mains, statistiques à l'appui, à chercher à se convaincre que ce qu'ils ont cru entendre, ils ne l'ont pas entendu; que ce qu'ils ont cru voir, ils ne l'ont pas vu; que ce qu'ils ont cru leur être arrivé, ne leur est pas vraiment arrivé.

Cet esprit de dénégation permit aux Canadiens français, hier, d'adhérer au mythe des deux peuples fondateurs du Canada, dénégation de leur situation politique réelle dans laquelle ils étaient placés dans les faits, c'est-à-dire dans la condition de dépendance politique face à un partenaire canadien-anglais majoritaire dominant la scène politique, l'activité économique et la politique internationale du jeune pays et qu'il dirigeait selon ses besoins et à son avantage. En ce sens, Joseph Facal constate qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les francophones se verront dangereusement :

minorisés démographiquement, dépossédés économiquement, émasculés politiquement... C'est donc très précisément le fait de devenir démographiquement minoritaires qui enchâsse pour de bon, qui cristallise ce basculement politique funeste des francophones, qui est au fond une tragédie en trois temps : conquis en 1760, punis pour avoir relevé la tête en 1837-1838, puis encastrés dans un système que l'on verrouille en 1840 et qu'ils ne pourront plus jamais modifier sans le consentement du groupe majoritaire<sup>2</sup>.

Cependant, ce miroir aux alouettes les justifiait de se considérer les égaux des Canadiens anglais et ainsi ne pas se révéler comme un peuple de soumis. Et surtout, ce déni leur permettait de dissimuler l'incohérence du mythe auquel ils souscrivaient si l'on sait que, d'une part, ces deux peuples dits fondateurs n'ont jamais eu à participer ni à se prononcer sur la création du nouveau pays et, d'autre part, que les dits fondateurs se limitaient à quelques dizaines d'hommes liés de près ou de loin au monde des affaires et principalement préoccupés de sauver leurs mises financières investies dans des compagnies de chemin de fer en faillite.

Consentement au déni qui, aujourd'hui, conduit cette fraction de la société québécoise à s'embourber politiquement dans le micmac constitutionnel en s'efforçant de croire à une possible rénovation de la fédération canadienne qui accorderait au Québec une plus grande autonomie politique<sup>3</sup>, alors que le Canada ne veut rien entendre d'une province de Québec jouissant de compétences constitutionnelles dont ne disposeraient pas les autres États de sa fédération<sup>4</sup>, ne veut rien savoir d'un arrangement fédéral asymétrique. C'est cette contradiction « binationale » qui amena le sociologue Pierre Drouilly à qualifier cette situation dramatique de « grande illusion ». Dans les faits, ce Canada affirme haut et fort qu'il veut une province de Québec comme les autres provinces et le lui laissa savoir à deux reprises : lors du rejet des ententes constitutionnelles de Meech (1990) et de Charlottetown (1992).

À force de coucher avec le déni, ce « parti » de la dénégation a fini par donner naissance à une politique de résignation : peu de réactions d'indignation quand Ottawa a blessé à mort l'industrie pétrochimique montréalaise avec sa ligne Borden ; peu de réactions d'indignation devant les politiques du gouvernement central conduisant au démantèlement de moteurs économiques de la métropole québécoise – son port, sa bourse,

bientôt sa Commission des valeurs mobilières; peu de réactions d'indignation quand Ottawa, malgré l'opposition du gouvernement du Québec, a saccagé la petite communauté de Sainte-Scholastique pour créer cet éléphant blanc qu'est devenu rapidement l'aéroport de Mirabel; peu de réactions d'indignation devant la loi fédérale sur la clarté référendaire dans le but de verrouiller les incertaines vellités du peuple québécois en mal de se déterminer politiquement; peu de réactions d'indignation encore devant la très symbolique décision de la Cour suprême du Canada, dominée par la nation de langue et de culture anglaise, qui, le 22 octobre 2009, invalide la loi 104 du Parlement québécois pourtant adoptée par un vote unanime de son Assemblée nationale et qui visait à mettre un terme au phénomène des « écoles passerelles », décision hautement symbolique, donc, puisque la nation canadienne impose sa volonté à la nation québécoise en s'appuyant sur les principes d'une Constitution à laquelle cette dernière ne souscrit pas et qui, en fait, lui est imposée *de facto*. De surcroît, cette décision sèmera, au sein même de la société québécoise, la division à la fois chez ses membres et chez les forces politiques en présence, hier unanimes, et qui nous rappellera nécessairement ce vieil adage « diviser pour mieux régner », cela aussi, l'autre l'a trop bien compris. En ce sens, l'ancien premier ministre du Québec, Bernard Landry, rappelait qu'il « n'est pas acceptable que la nation québécoise, qui fait partie des trente premières puissances du monde [...] doive se contenter de siéger dans le Conseil de la fédération, qui réunit des entités administratives provinciales respectables mais dont aucune n'a les caractéristiques d'une nation »<sup>5</sup> et d'ainsi, par définition, subir les décisions du concert de ces administrations...

### **Le fait fondamental**

Plusieurs faits concourent à expliquer le Québec contemporain et à caractériser sa culture et son subconscient national. Un seul toutefois en traverse toute l'histoire et en modèle l'âme de façon ininterrompue: ce peuple ne fut jamais souverain. Jamais il ne fut dans la condition de se déterminer politiquement lui-même parce que toujours l'autorité souveraine qui l'a gouverné et le gouverne a relevé et relève encore d'un tiers. La plupart des grandes décisions de politique interne, de politique internationale et d'économie ont été et sont encore prises par les autres. L'histoire commence avec la France à l'époque de la Nouvelle-France, se poursuit avec la Grande-Bretagne au temps de l'occupation anglaise et s'institutionnalise et se cristallise avec le Canada depuis sa formation en 1867. De ses origines à aujourd'hui, ce peuple ne s'est jamais politiquement déterminé lui-même, il a toujours subi les décisions des autres – toujours il a demandé la permission de « son » agir. Cet état de fait cimente et structure une vision de soi inscrite dans la sujétion comme la normalité de son être collectif. En

fait, dans ces fondements les plus profonds, cet être collectif a intégré, dynamiquement, un important ensemble d'éléments hétérogènes inscrits dans des assemblages synthétiques (dispositifs) où toutes les composantes engagées de sa société (discours, institutions, système de règles, conventions, comportement international, mesures administratives, etc.) se sont vues et se voient encore et toujours imbibées de ce que l'on pourrait appeler la « consistance de la dépendance politique », on l'aura compris, toujours vis-à-vis d'un tiers. Car malgré le fait que le Québec soit une nation au sens le plus fort du terme, sur le plan politique, c'est la force d'agrégation que détiendra le pouvoir fédéral canadien qui la créera.

\* \* \*

Il ne s'agit pas dans cet article d'expliquer ce fait indéniable, mais d'en prendre conscience afin d'en mesurer les conséquences. Il faut prendre conscience que les Québécois sont effectivement dans une condition de servitude politique pour être en mesure d'évaluer, par le fait même, les conséquences malheureuses du choix politique de rester dans cette servitude et, plus grave encore, de choisir d'être les sentinelles de leur propre assujettissement.

### **Pouvoir et savoir**

Dans *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Michel Foucault écrit : « Il faut plutôt admettre que le pouvoir produit un savoir ; que pouvoir et savoir s'impliquent directement l'un l'autre »<sup>6</sup>. Un savoir que contrôle évidemment celui qui a le pouvoir soit le dominant, un savoir qu'il propage parce qu'il contribue à sa domination (ce que le politologue Daniel Holly qualifierait de « production et reproduction du système »). Ce savoir est pluriel et peut, par exemple, prendre la forme de l'interprétation à donner à un passé commun où un conquérant inscrira dans la mémoire collective la description des seules faiblesses d'un vaincu pour lui prouver qu'il avait tort face à lui, le vainqueur, qui avait raison. Vision que beaucoup de vaincus intègrent, par la lésion morale de leur défaite, dans la représentation qu'ils se font d'eux-mêmes et de leur avenir, ce qui contaminera leur mémoire collective.

Mais beaucoup plus important. Le pouvoir produit, chez celui qui l'exerce, un savoir, celui de se déterminer soi-même dans le réel, savoir que ne maîtrise pas le dominé qui ne peut décider mais qui subit. Un savoir de se déterminer soi-même qui, dans la pratique, se prolonge dans un autre savoir, celui d'agir sur le réel, savoir qui lui non plus n'est pas accessible à ceux qui ne font que se soumettre<sup>7</sup>. Et parce que ne pratiquant pas

cette autorité sur le réel mais manœuvrant dans l'assujettissement, beaucoup finiront par chérir et même valoriser leur servitude, cela pour protéger leur estime de soi en considérant qu'ils sont bien à leur place – le fameux, « être né pour un p'tit pain ». De plus en plus servile, l'assujetti valorisera de plus en plus la servitude, note l'anthropologue René Girard<sup>8</sup>.

Se déterminer politiquement n'est pas au départ une question de constitution et d'institutions politiques mais de posture ontologique face à l'agir : se déterminer soi-même sans aller chercher l'aval d'un tiers, c'est Être au monde nous dirait le philosophe Lawrence Olivier. Une constitution encadre cette posture ontologique, les institutions politiques l'accompagnent, mais constitution et institutions ne la créent pas. Les peuples dominés, mais animés par cette aspiration tôt ou tard, lèvent la tête, se révoltent pour, précisément, se donner le cadre constitutionnel et institutionnel qui jalonnera et accompagnera leur volonté de s'autodéterminer. L'autonomie, dans sa définition même, ne peut provenir des autres, ne peut pas être donnée. L'autonomie se prend et se vit parce qu'on en sent la nécessité intérieure. Nécessité intérieure qui anime tout organisme vivant qui, s'il en est privé, meurt. Ainsi, la souveraineté du Québec ne pourra jamais provenir d'une sorte de concession politique généreusement offerte et délivrée par le gouvernement fédéral, gouvernement qui, par définition, protège les prérogatives de l'unité nationale canadienne, mais bien d'une nation québécoise qui voudra vivre librement en mobilisant ses membres et ses forces politiques pour arracher à la puissance tutélaire fédérale sa pleine souveraineté.

## Comment

Montaigne a observé que « l'une des plus grandes sagesse de l'art militaire, c'est de ne pousser son ennemi au désespoir »<sup>9</sup>. Leçon qu'a bien comprise le conquérant de ce pays et ceux qui à sa suite en ont pris la relève. Ils ont su créer pour le peuple conquis une servitude politique qui, tout en restreignant son autonomie et tout en lui imposant certains devoirs, est assez douce pour être acceptée par lui, choisie même volontairement. Ici, au Québec, deux fois plutôt qu'une.

Fin stratège, le conquérant se hâte ensuite de proclamer ce peuple vaincu de peuple sans histoire promis à un avenir médiocre, fameux mot de Durham, sachant qu'un peuple peut être sans terre ni État, mais ne peut pas rester nation sans récit, « un peuple sans histoire est un peuple sans avenir », a écrit Fernand Braudel.

[Les Canadiens français] s'attachèrent aux anciens préjugés, aux anciennes coutumes et aux anciennes lois, non à cause d'un fort sentiment de leurs effets avantageux mais avec la ténacité irraisonnée d'un peuple mal éduqué et stationnaire [...].

Quoiqu'il puisse arriver, ...ils ne peuvent entrevoir aucune espérance pour leur nationalité. [...]

Je ne connais pas de distinctions nationales qui indignent et entraînent une infériorité plus irrémédiable [...].

C'est un peuple sans histoire et sans littérature<sup>10</sup>.

Jugement du conquérant auquel l'école d'histoire de Québec s'est empressée d'adhérer et d'en relayer l'esprit, finissant même dans sa lancée colonialiste par se convaincre que la Conquête, en définitive, avait été une bonne chose puisqu'elle avait offert aux Canadiens de l'époque la chance de se tourner vers la modernité et que si, devenus Canadiens français, ils avaient vécu dans l'assujettissement économique et politique, c'était bien leur faute puisqu'ils avaient choisi un nationalisme de conservation plutôt que la modernité que leur proposait le conquérant<sup>11</sup>. Cette école de pensée n'avait sans doute pas eu la chance, avant de prendre position, de méditer sur ce mot de George Orwell: «Celui qui a le contrôle du présent a le contrôle du passé. Celui qui a le contrôle du passé a le contrôle du futur»<sup>12</sup>.

Désormais, parce que déclarée population insignifiante puisque population ignare, sans histoire, sans littérature et sans avenir, le conquérant peut, s'étant largement justifié, dépouiller ce peuple conquis et sans importance de son identité même, ultime tentative d'un puissant empire pour briser définitivement ce petit peuple, le faire disparaître, et ainsi régler, en éliminant la cause, le problème que représentait ce résidu de colonisation française qui prétendait «à la possession exclusive du Bas-Canada... [ce qui] ... priverai[t] la population anglaise déjà plus nombreuse du Haut-Canada et des Cantons de l'est de l'accès par le grand canal naturel (le fleuve Saint-Laurent) à ce commerce qu'eux seuls ont créé et continuent encore»<sup>13</sup>.

Pour y parvenir, le gouvernement impérial ambitionna un temps, cela suggéré par l'enquêteur qu'il avait envoyé au Canada après le soulèvement de 1837-1838, d'angliciser les Canadiens. «C'est pour les tirer de cette infériorité, écrira Durham dans son célèbre rapport, que je désire donner aux Canadiens notre caractère anglais»<sup>14</sup>. Évidemment, il s'agissait d'une vue de l'esprit. En 1840, le gouvernement impérial n'a pas en sa colonie canadienne les moyens de cette ambition. Ces Canadiens que l'on veut angliciser sont trop nombreux, environ 400 000, par rapport aux forces sociales dont le gouvernement dispose dans «son Canada colonial» pour les assimiler. Au surplus, dans ce projet, les Canadiens jouissent d'une emprise sur le réel. Ils peuvent résister à cette anglicisation, et effectivement résisteront à la volonté impériale de leur faire perdre leur identité nationale.

Cependant, l'on sait que la volonté de nuire en cherche toujours l'occasion. Si officiellement l'intention de faire perdre leur identité aux

Canadiens fut abandonnée assez rapidement, nous pourrions avancer que dans les faits cette intention s'était plutôt travestie. Tirant profit d'un état de fait favorable, où la collectivité anglaise s'était accaparée de la majeure partie de l'espace politique, de l'espace économique, de l'espace social et territorial, elle évolua logiquement vers un accaparement de « l'espace » identitaire. Il devint donc moins question pour elle de donner l'identité anglaise aux Canadiens que de s'approprier la leur et se définir elle-même comme canadienne. Commence alors pour les anciens Canadiens ce que nous pourrions qualifier d'errance identitaire. Les Canadiens fondateurs se retrouvèrent donc forcés, pour se reconnaître à nouveau collectivement, de se différencier de cet « autre » Canadien, cette doublure ontologique, de s'investir d'une nouvelle singularité identitaire en se reconnaissant comme Canadien français.

Mais le malaise est plus profond. Dépossédé de lui-même<sup>15</sup>, l'ancien Canadien doit déployer quantité d'énergies pour soigner sa blessure identitaire, se redéfinir, et lutter contre les divisions et tergiversations que son tourment ontologique ne peut manquer de produire dans son être collectif. Il est affaibli. Il doit aussi affronter l'angoisse de se voir disparaître et, par cela, est empêché d'exercer toute son emprise sur le réel, tout occupé qu'il est à survivre, à se conserver. Il a moins de vitalité, moins de temps pour acquérir. « Dans une nation qui est dans la servitude, écrit Montesquieu, on travaille plus à conserver qu'à acquérir. Dans une nation libre, on travaille plus à acquérir qu'à conserver »<sup>16</sup>.

Les « Canadiens » qui depuis un siècle et demi ne sont plus seuls sur leur territoire constateront peu à peu qu'ils ne le sont pas non plus dans leur conscience collective. Dans leur espace intérieur résonnera dès lors la voix d'un maître. Aussi, les politiciens que les Canadiens français envieront au Parlement fédéral pendant toute la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle scanderont tous le même slogan politique : « Aller à Ottawa défendre nos droits ! ». Slogan qui devint l'ultime combat politique à mener pour un député Canadien français. Pourtant, il y avait dans ce mot d'ordre la reconnaissance que les Canadiens français ne se déterminaient plus eux-mêmes et qu'ils acceptaient cette situation d'assujettissement. L'autre, ce tiers qui s'exprimait désormais dans leur conscience nationale et auprès de qui ils avaient la nécessité de se défendre, ils en reconnaissaient l'autorité sur eux, autorité, donc, qu'ils ne se reconnaissaient plus à eux-mêmes, par eux-mêmes, pour eux-mêmes puisqu'ils étaient prêts à débattre avec l'autre de leur agir et de leur avenir et des limites à l'intérieur desquelles se déploieraient cet agir et leur existence.

Pour sortir de cet indicible malaise d'aliénation<sup>17</sup> et d'asservissement, il fallut à nouveau, dans les années 1960, par une deuxième transmutation, se trouver et s'approprier une identité qui sache redonner espoir à une possible emprise sur leur réel. Il sera donc proposé d'être Québécois. Et



peut-être, par le fait même, pouvoir chasser l'emprise de ce tiers qui se meut dans leur conscience collective et auquel, objectivement, ils sont assujettis.

Peu de peuples auront subi un éventail aussi étendu de violences : cela commence par une *violence brute* – celle de la Conquête de 1759-1760, celle de l'écrasement du soulèvement de 1837-1838, et celles de bien d'autres événements belliqueux de moindre conséquence mais non moins importants, comme la crise de Québec de 1917 ou encore la Crise d'octobre de 1970 ; puis il y eut une *violence institutionnelle* – dans laquelle on peut noter l'Acte d'union de 1840 par lequel on imposera aux « Canadiens », bien qu'ils furent plus nombreux, une égalité du nombre de députés au Parlement du Canada-uni entre les sections du Bas et du Haut-Canada pour ensuite, une fois les Canadiens français devenus minoritaires, exiger une représentation proportionnelle à la population, le *rep by pop*, que revendiquèrent les Canadiens anglais au moment de fonder la fédération canadienne, ou encore, en soumettant les Canadiens français d'hier et les Québécois d'aujourd'hui aux verdicts d'une Cour suprême que la nation anglaise contrôle y détenant une majorité de juges et dicter leur volonté à la nation québécoise, par exemple, le hachage de la Charte de la langue française ou l'abrogation de la loi 104 pourtant, rappelons-le, adoptée à l'unanimité de son Assemblée nationale en 2002 ; enfin, comble de l'acharnement et de l'inexorabilité, une *violence morale* – en dénigrant les « Canadiens », les déclarant des ignares sans histoire et sans avenir, en s'emparant de leur mémoire (la fondation de la ville de Québec serait le moment de la fondation du Canada), en usurpant leur identité et en les condamnant ainsi à une souffrante et interminable errance identitaire – car l'exil ontologique de l'Être québécois s'est amorcé douloureusement il y a plus de deux siècles et demi, et c'est comme une longue dérive de son âme collective dont il est victime : les amarres ont été larguées, le courant l'a emporté et son port d'attache fut oublié dans les limbes de son subconscient communautaire. « L'oubli conduit à l'exil ; le souvenir accélère la libération », est-il écrit au Yad Vashem de Jérusalem.

Assez curieusement, ces violences qu'ont subies les Canadiens français d'autrefois et les Québécois d'aujourd'hui furent et sont souvent le fait de leurs compatriotes. Peut-être y a-t-il réponse à chercher dans cette réflexion de Louis-Philippe de Ségur : « Il n'existe pas de tyrans pires que ceux qui ont commencé leur vie dans la servitude ; ils exercent le pouvoir comme une vengeance »<sup>18</sup>.

Le rapport Durham se voulait la réponse au soulèvement des « Canadiens » en 1837-1838 contre l'oppression anglaise. À un moment, il y eut donc, ici, révolte. Mais jusqu'à quel degré d'émancipation politique les leaders de cette rébellion voulaient-ils mener le Bas-Canada ? En examinant leurs discours, leurs revendications et, surtout, leurs actions, la

question se pose. Yvan Lamonde<sup>19</sup> a émis à ce sujet certaines hypothèses qui pourraient expliquer l'échec incertain du soulèvement et l'état actuel du discours souverainiste.

En effet, Lamonde avance que la condition culturelle et intellectuelle du Bas-Canada de 1837 se situait en deçà du discours politique et que l'univers symbolique qu'il avait produit n'avait peut-être pas la consistance nécessaire au moment de la rébellion pour soutenir un anticolonialisme capable de déboucher sur un nationalisme politique, c'est-à-dire un nationalisme axé sur l'autodétermination, l'exercice du pouvoir souverain et la construction d'un État global, et, par lui, sur une volonté de souveraineté politique du Bas-Canada. On peut ici supposer que les Patriotes avaient échoué à obtenir ce qu'ils n'avaient prétendu vouloir que par le débordement de leur désespoir devant un gouvernement impérial sourd à leurs revendications, et non pas devant ce qu'ils avaient toujours réclamé réalistement pendant des décennies. De cette hypothèse formulée par Lamonde, on pourrait plausiblement en déduire qu'il était tout à fait logique que le nationalisme en évolution du Canada français de l'époque aboutisse à un nationalisme culturel que les événements de 1837-1838 viendront figer à cette étape, en lui adjoignant un esprit de conservation, et que ce nationalisme trouve son compte dans l'Acte d'Union de 1840. Après tout, le Bas-Canada obtint à l'intérieur de cette constitution satisfaction quant à sa revendication politique principale, soit la responsabilité ministérielle, même s'il devait la partager avec le Haut-Canada et, par la suite, en conservant ce qui lui apparaissait essentiel, c'est-à-dire sa langue, sa religion, son code civil, dans la constitution de 1867. Et de là, s'avancer jusqu'à nos jours pour expliquer la difficulté du mouvement souverainiste à formuler un discours nationaliste politique pénétré qu'il est lui-même de nationalisme de conservation. Car jamais son nationalisme en fut un à proprement parlé actif, bien au contraire, c'est un nationalisme réactionnel qui prit racine ici, toujours il fut impulsé en réaction à quelque chose venant des autres. À titre d'exemple, au niveau institutionnel, «...les dernières décennies ont été marquées, on le sait, par de nombreuses péripéties constitutionnelles...» qui n'aboutiront qu'à des échecs: «...Fulton-Favreau (1964), Victoria (1970), le rapatriement unilatéral de la constitution et l'isolement du Québec (1981 et 1982), Meech (1990), Charlottetown (1992) et toute une litanie de propositions qui ne se rendirent même pas jusqu'à l'étape des pourparlers formels»<sup>20</sup>. Depuis la Révolution tranquille, c'est notamment en réaction à ces événements infructueux que le nationalisme québécois, dans sa «version» moderne, s'abreuvera...

Quoi qu'il en soit, pour revenir à Durham, ce dernier avait su semer en terre fertile. Dissuadés d'eux-mêmes, une frange importante de la société québécoise ne voit pas ce que leur passé national aurait à leur enseigner pour leur permettre de s'épanouir comme personne, pour les mener

au succès comme acteur politico-social, un passé qui depuis l'origine ne se composerait que d'échecs, de martyrs et d'assujettissement. Résultat : le vaincu rejette ses racines à la sève empoisonnée. Rejet sur lequel maints fédéralistes québécois entretiennent et bâtissent la dépendance politique de leur nation en l'invitant après chaque crise politique à tourner la page pour ne pas nourrir la division, ne pas nourrir « la chicane ». Car pour eux, les débats sont des chicanes stériles et non pas une démarche intellectuelle valable capable de nous faire cheminer. « Nul besoin d'être sociologue, écrivait Alain Gerbier, pour relever qu'il est fort mal vu de discuter avec flamme, d'élever la voix, de prendre le contre-pied, de dénigrer ou pire – manifestation inacceptable du « péché d'orgueil »? – de s'obstiner en milieu québécois »<sup>21</sup>... D'ailleurs, ces éteignoirs sont ceux-là mêmes qui nous invitent naïvement à regarder vers l'avenir pour construire ce dit meilleur Canada basé sur le dialogue et la collaboration. Ce mot d'ordre fédéraliste veut écarter le regard éclairé de la nation sur son passé. Pour savoir où tu vas, dit le poète, regarde d'où tu viens. Toute institution prêteuse dans son enquête de crédit examine le passé du client qui veut emprunter pour savoir s'il est digne de confiance sachant qu'il y a une stabilité dans le comportement des individus. En politique, cette prudence est interdite au peuple québécois, car l'analyse de son passé, d'hier et d'autrefois, lui révélerait une ligne directrice stable et un avenir prévisible : son constant assujettissement politique, les continus obstacles élevés par le Canada à son épanouissement politique, l'opiniâtre irrecevabilité de la part du Canada à sa proposition de partager le pouvoir souverain de cette fédération – la fameuse « égalité » dont parlait Daniel Johnson père dans son essai *Égalité ou indépendance*. Mais chaque fois, après une crise politique, des fédéralistes se lèvent et se pressent pour suggérer aux Québécois de tourner la page sur ce nouvel échec et de regarder vers l'avenir, espoir toujours déçu, évidemment, puisque construit sur la même illusion et la même dépendance politique que cette recommandation a pour but, en fait, d'occulter.

### Conséquences sur l'agir

Dans un tel contexte politique et moral, on peut concevoir toutes les difficultés qu'éprouvent les porteurs de projets au Québec face à cette frange de sa population aussi frileuse, aussi inhibée de l'action et comprendre la hâte de cette dernière d'isoler ou d'emmurer ces initiateurs de projets dans son indifférence dominante.

*Sur le plan économique.* Cette tranche de la société est composée de citoyens prêts à solder leur identité mal portante pour peu qu'on leur promette l'illusion des miettes d'une quelconque prospérité économique, certains que cette prospérité ne pourra leur advenir que par les autres devant lesquels ils doivent s'effacer. Prospérité économique qui se refuserait à eux

s'il avait la mauvaise idée de témoigner d'un peu d'esprit d'affirmation ou d'indépendance. Ils sont parmi ceux qui, dans le monde, croient que leur enrichissement et leur épanouissement proviendront des autres et du rendement de leur pauvreté politique. Dissuadés d'eux-mêmes, ils doutent du bienfait d'affirmer une quelconque identité, un quelconque esprit d'affirmation, malgré l'évidence qui démontre que ceux qui réussissent en un domaine, individu ou collectivité, ne sont pas sans mémoire, sans agir ni sans personnalité.

*Sur le plan philosophique.* Mais, ce « parti » du déni semble se complaire davantage dans l'insatisfaction pour ainsi garder l'« avantage » de pouvoir se plaindre. Parce qu'elle refuse de s'inscrire dans l'imperfection du monde et de négocier avec la souffrance qui est associée à la vie – à écouter une certaine opinion publique et les promesses maintes fois répétées par certains politiciens québécois pour la satisfaire, se dégage le sentiment que la vision politique de l'avenir du Québec est qu'il devienne un gigantesque hôpital tant cette opinion est obsédée par le système de santé – parce qu'elle refuse d'accepter que la vie soit parfois injuste et les hommes souvent sans loyauté, devant ces réalités loin de l'angélisme fantasmé et convoité, cette frange de la nation québécoise préfère s'inhiber de l'action puisque de toute façon la société qu'elle mettrait en place, si elle agissait de son propre chef, serait elle aussi imparfaite, ne serait pas sans débat, ne serait pas sans conflit. Ce parti du déni ne comprend pas que son inaction nourrit précisément ce monde injuste qu'il redoute tant et que seule son action pourrait créer un peu du bonheur qu'il espère<sup>22</sup>. Parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Mais cela non plus cette frange ne le comprend pas. Ici, on pense au mot de Sénèque: « l'homme se cramponne à la servitude plus souvent qu'elle ne s'impose à lui »<sup>23</sup>.

*Sur le plan politique.* Régulièrement, des hommes et des femmes, enfants de cette nation, ont proposé à cette société l'idéal du dépassement de soi, l'effort de la responsabilité, la marche vers plus grand que le provincialisme. Généralement, ils sont jetés dans le confort de sa politique de conservation et son exigüité politique provinciale. Sans ces idéaux à proposer à ses membres, ces derniers se trouvent placés à ne pouvoir s'investir que d'une morale animée par l'intérêt, cet intérêt généralement mesuré à l'aune de l'argent. Dans ce vide abyssal de projets politiques fondateurs liés au bien commun, ses membres n'ont d'autre avenue que d'adhérer à une morale boutiquière préoccupée uniquement d'intérêts individualistes, d'où cette fameuse formule du cinéaste Denis Arcand « le confort et l'indifférence ». Lors des deux référendums sur l'avenir politique du Québec, on leur a rabâché les oreilles du fait qu'il y aurait un prix à payer s'ils choisissaient d'accéder à la souveraineté politique, occultant le fait qu'il y avait aussi un prix à payer pour demeurer la province d'une autre nation, demeurer une province de la fédération canadienne: renoncer à se

déterminer soi-même comme collectivité en remettant entre les mains d'une autre son développement. Car c'est ainsi, «Les nations qui peuvent être libres ont le devoir de l'être» d'abord pour elles-mêmes et ensuite pour les autres membres du concert des nations, et en ce sens «En cherchant l'indépendance, le Québec [agissait] évidemment dans son intérêt propre»<sup>24</sup>. Stoppés dans leur élan collectif, ils se sont alors orientés comme société dans la pratique du «chacun pour soi» où il fut facile ensuite de franchir le pas suivant, devenir une société gangrenée par la corruption. L'État et ses créatures, les municipalités, ne sont plus les instruments du bien commun mais sont devenus un business, un business dans lequel l'esprit du bien de tous n'est pas au rendez-vous mais uniquement la morale égoïste de l'intérêt personnel.

*Sur le plan culturel.* On reproche aux Québécois leur régionalisme qu'on les a forcés autrefois à adopter et qu'ils ont fini par assimiler dans leur vision d'eux-mêmes. Pourtant! En quoi *Un homme et son péché* de Claude-Henri Grignon est moins universel que *L'Avare* de Molière dans la description des conséquences de l'avidité des hommes? En quoi *Le Survenant* de Germaine Guèvremont est moins universel dans son récit d'un amour impossible que *La symphonie pastorale* d'André Gide? En quoi *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou* de Michel Tremblay est moins universel que *Hedda Gabler* du norvégien Henrik Ibsen dans sa description des effets pervers que peut avoir sur les individus un milieu médiocre? Une seule réponse. Ces œuvres québécoises dans leurs représentations localisées ici ne sont pas vues par ceux-là mêmes qui les ont inspirées comme universelles, parce qu'ils ne se conçoivent pas comme société politique amenant à l'universel. Ne trouvant pas important d'aller collectivement à la rencontre du monde, ils ne se pensent pas en situation d'engendrer des créateurs capables de produire des œuvres représentant une humanité débattant continuellement de ses orientations et de son avenir, débats auxquels ils ne croient pas important de participer comme État<sup>25</sup>.

Dans la grande condition politique faite au Québec par la fédération canadienne, la nation québécoise ne peut pas faire entendre sa voix et agir sur le réel (à la hauteur de son talent) en dehors de sa réserve provinciale. Ottawa s'acharne à la faire taire en défendant sur la scène internationale le point de vue que le Canada ne doit parler que d'une seule voix. Réduction de son être collectif, limitation aussi de son agir qu'elle accepte parfois dans l'indifférence. Le mal est au cœur de la nation. Le Canada n'a plus à l'asservir : elle le fait toute seule, elle le fait d'elle-même. À preuve, ce jugement réducteur qu'elle porte sur de grandes œuvres parce qu'elles ont l'infortune d'être l'actif de la culture d'ici.

*Sur le plan linguistique.* Mais cette nation est, qu'elle le veuille ou non, partie prenante du monde, il l'appelle, et des fils et des filles de celle-ci pensent avoir trouvé une astuce pour contourner l'obstacle que lève

Ottawa qui bloque son accès collectif au monde: faire son œuvre en anglais. Et les exemples ne manquent pas des possibles succès de cette option, même le premier représentant de cette nation québécoise, le premier ministre Jean Charest a choisi, en juin 2009, pourtant devant un auditoire de langue française à Bruxelles de livrer en anglais une bonne moitié de son discours.

Quand un peuple n'ose plus défendre sa langue, il est mûr pour l'esclavage, affirme Rémy de Gourmont<sup>26</sup>. Il est difficile de comprendre l'enthousiasme de certains à faire voir comme un idéal d'ouverture au monde le fait qu'un peuple s'oublie dans cette démarche vers l'autre, ne se respecte pas, concourt à se dissuader de ce qu'il est. Plutôt qu'un idéal, ne faut-il pas y voir une détresse, un mal d'être au monde, la quête maladroite, mal assurée, d'une identité fragilisée, le témoignage d'une grande souffrance morale. «Ma patrie c'est ma langue» avait écrit Albert Camus. En ce sens, peut-on imaginer qu'une «nation possède [...] quelque chose d'aussi précieux» que sa langue?<sup>27</sup> Car il faut toujours se rappeler que la langue a une importance unique dans la fondation d'une conscience nationale<sup>28</sup> et qu'ainsi, elle joue un rôle d'enracinement identitaire<sup>29</sup>. Pourquoi alors essayer de faire croire au succès de l'être québécois quand, précisément, on lui demande de renoncer au noyau dur de ce qui le définit, sa langue nationale? Et cette renonciation ira sûrement en s'accroissant si on se fie à un sondage récent où, pour connaître l'opinion des Québécois sur la mesure Charest de rendre bilingue la dernière année du primaire, 80% d'entre eux considéreraient que le bilinguisme de *tous les Québécois* serait un avantage pour la société québécoise<sup>30</sup>. On peut imaginer le sort de la langue française dans un tel contexte. Déjà, ici, dans ce pays, passer tout de suite à l'anglais dès le premier mot d'anglais entendu par son interlocuteur, ce n'est pas parler la langue du renoncement, c'est être gentil; ce n'est pas parler «la langue de la résignation»<sup>31</sup>, c'est être supérieur.

De plus en plus de jeunes compositeurs interprètes de langue française écrivent et chantent en anglais. Et beaucoup de s'en réjouir. Que devons-nous réellement comprendre par ces œuvres: un chant du monde propre, original et novateur ou le chant de la normalisation et même parfois de la soumission? Tout change et tout finit, assurément, et il faut s'adapter, nécessairement. Nous n'avons pas d'autre choix. Mais si le peuple québécois ne veut pas faire l'effort de bâtir son bonheur, du moins qu'il ne collabore pas à sa propre ruine. «Atomisée la collectivité et réduits à nos seules forces individuelles, nous avons depuis longtemps appris à nous désolidariser de notre langue et à dédoubler notre expression»<sup>32</sup>. En est-il arrivé à ce point dans son aventure en terre d'Amérique, à un état d'esprit de suicide collectif, collaborant jovialement à sa propre disparition comme peuple. Enthousiasmant projet de société! On pourrait y adjoindre en annexes pour tous les peuples tentés par son expérience son

taux de suicide chez ses jeunes hommes, son taux de décrochage scolaire, son faible taux de natalité conjugué au nombre d'avortements plus nombreux que le nombre des naissances.

### ... oser vivre!

Que doivent faire les Québécois maintenant? Que doivent-ils choisir? Il n'est pas vrai qu'ils ne font rien, qu'ils ne choisissent pas. Un temps, ils ont choisi le divertissement pour oublier, pour se distraire. Et ils ont bien ri. Aujourd'hui, certains choisissent d'attendre comme si leur bonheur collectif allait leur tomber du ciel. Mais pendant ce temps, les choses changent, le monde tourne, le train roule, et c'est sans eux. Il roule et les conduit à une destination, il faut le dire brutalement en examinant leur itinéraire démographique, il les conduit en Louisiane: de 100% de la population canadienne en 1760, le Canada-est n'en représente plus que 60% en 1840<sup>33</sup>, le Québec 26% en 1986<sup>34</sup>, et 23% à peine aujourd'hui<sup>35</sup>. Même au Québec, la dominance du fait français est grugée et peine à convaincre les nouveaux arrivants de se joindre à lui. Par son immobilisme, c'est à sa «louisianisation» à laquelle le peuple québécois ouvre les bras, avec enthousiasme pour certains. Il est peut-être inerte, mais la vie, elle, continue et par son apathie, il choisit son avenir. Dans son extraordinaire essai sur la condition québécoise, *Le Canadien français et son double*, Jean Bouthillette écrit: «Nous attendons toujours quelque chose dans notre long hiver intérieur, le regard tourné vers un en-deçà de nous-mêmes, et nous souffrons profondément de ne voir rien venir. Or rien ne peut venir que de nous-mêmes»<sup>36</sup>.

Ainsi, il vaudrait mieux qu'il choisisse en toute connaissance de cause. Le philosophe, Daniel D. Jacques, souligne que nul sauf nous-mêmes sommes responsables de notre destin et que, même si le monde est aujourd'hui plus vaste et les défis qu'il impose plus nombreux, l'individu n'est pas délivré de sa responsabilité à l'égard de lui-même, à l'égard de ses choix, à l'égard de ce qu'il va devenir<sup>37</sup>.

De même, les communautés ne sont pas délivrées de leur responsabilité de veiller à leur avenir collectif. Refuser de disposer des moyens d'avoir une emprise sur son réel, confier à autrui son destin, son avenir, constitue une grave faute morale et une erreur de perspective ontologique. Nul ne peut échapper à sa responsabilité parce que quoi que nous fassions, nous nous déterminons toujours nous-mêmes. C'est le fondement de l'État de droit parce que c'est la loi de la condition humaine. Croire pouvoir se déresponsabiliser de soi est un leurre. Croire pouvoir échapper au «dispositif» ontologique nous rendant imputables de nos actes devant l'humanité parce que nous croyons possible de nous déresponsabiliser de nous-mêmes est une chimère. Exister, c'est choisir, et choisir

c'est se déterminer. Nous pouvons « décider » d'avoir peu d'emprise sur notre réel, cela ne nous délivre pas pour autant de la responsabilité d'avoir fait ce choix puisque par ce choix nous nous sommes déterminés... dans l'inaction. Nous sommes réputés l'avoir fait. Ne vaut-il pas mieux, alors, saisir toute l'emprise collectivement possible sur son réel et se déterminer en peuple libre que de renoncer à cette potentialité et se déterminer en peuple assujéti? Ne s'agit-il pas ici de toute l'histoire de l'humanité, se déterminer en être ou en collectivité libre? Le bonheur des hommes n'en dépend-il pas? Le bonheur collectif des Québécois n'y est-il pas lui aussi rattaché?

Aussi, ne vaudrait-il pas mieux qu'ils cessent de s'enfermer dans la lutte régionaliste de conservation de la culture, qu'ils abandonnent le discours nationaliste culturel en mettant en vedette la langue, la culture, le droit civil, position politique passive qui oriente l'agir vers la conservation et la résistance? Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils sortent de ce nationalisme réactionnel et de ce nationalisme culturel de conservation pour souscrire à un nationalisme d'action, un nationalisme politique en élaborant un discours de souveraineté politique auquel toutes les autres composantes sociales se réfèrent: l'économie, le droit, le bien commun, la politique internationale, la participation de plein droit comme collectivité aux débats sur l'avenir de l'humanité et, bien sûr, s'occuper de la langue nationale et de la culture? En fait, tenir un discours pour démontrer qu'il est en déficit de pouvoir sur le réel et pour convaincre de la nécessité de posséder un État souverain pour, justement, exercer une emprise sur le réel et se déterminer en peuple libre. En cela, la nation québécoise alimente de peu de sens sa jeunesse qui veut aller à la rencontre du monde et y faire sa marque parce que le sentiment d'appartenance qu'elle lui propose convie plus à subir qu'à agir, à se résigner plus qu'à changer le monde. Ce qui peut expliquer les hésitations des nouveaux arrivants à développer ce sentiment d'appartenance envers le Québec qui signifierait pour eux de partager des valeurs de déni, de résignation dans un monde qui appelle à l'action sur le réel. Sans cette certitude qu'on doit, mais surtout, qu'on peut agir sur le réel, aucun succès, aucun accomplissement ne sont possibles. Pourquoi la jeunesse québécoise s'enthousiasmerait-elle et opterait-elle, de surcroît à l'heure de la mondialisation, pour un enfermement? Pourquoi les nouveaux arrivants voudraient-ils partager la condition d'un simple provincialisme fatigué?

## **Conclusion**

Parce qu'il ne s'est jamais autogouverné et, pour cela, n'a pas eu accès au savoir-agir par lui-même dans et sur le réel, le peuple québécois est porté à faire régulièrement le bilan de sa situation nationale – à une époque,



certains intellectuels parlaient d'un « mythe du bilan » chez les Canadiens français – non pour comprendre ce qui arrive et agir en conséquence, mais surtout pour savoir si son assujettissement à un tiers, le déni de son asservissement politique et sa résignation à se maintenir dans cette servitude n'ont pas trop produit de dommages à son existence nationale et, par ce bilan, vérifier si son nationalisme de conservation a été efficace. Et s'il peut, en l'état, encore retarder la décision qu'il lui faut prendre pour son avenir collectif. Ces prises régulières de température du corps national peuvent faire penser à ces mouvements involontaires que fait l'agonisant sur son lit de mort, bouger continuellement les jambes, par exemple, et qui relèvent, selon les soignants de la médecine palliative, de tests que fait régulièrement le mourant pour savoir s'il est encore vivant. En fait, ne pas se déterminer soi-même dans le réel s'accompagne toujours d'une grande anxiété de se voir un jour disparaître.

#### Notes et références

1. Rémy de Gourmont, <http://www.evene.fr/>
2. Joseph Facal, *Quelque chose comme un grand peuple*, Montréal, Boréal, 2010, p. 45-46.
3. Dans une étude réalisée au printemps 2010, le sociologue Pierre Drouilly démontre, chiffres en mains, que 78 % des Québécois « pensent qu'il sera possible un jour de réformer le fédéralisme canadien de façon à satisfaire à la fois le Québec et le reste du Canada », dans Pierre Drouilly, « La grande illusion », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 19, n° 1, automne 2010, p. 113.
4. Toujours selon le sondage mentionné ci-haut réalisé par Pierre Drouilly concernant une éventuelle réforme du fédéralisme canadien vis-à-vis les revendications « constitutionnelles » du Québec, la fermeture dans l'opinion publique du reste du Canada est univoque, « ... le refus de toute concession dans l'opinion publique du reste du Canada, va de 56 % à 87 % [selon les compétences revendiquées] (pour une moyenne de 77 %) ... La fermeture est donc totale dans le reste du Canada, et l'espace de négociation pour discuter de la place du Québec au sein du Canada est nul... », *Idem*.
5. Bernard Landry, « Préface de la deuxième édition » dans Jean-François Payette, *Introduction critique aux relations internationales du Québec – Le mythe d'une politique étrangère*, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Québec, PUQ, 2011, p. 10.
6. Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, collection TEL, 1975, p. 36.
7. Nous pensons, ici, à l'allégorie de la caverne de Platon.
8. René Girard, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Livre de poche, 1978, coll. Pluriel, p. 74.
9. Michel Eyquem, seigneur de Montaigne, *Essais I*, chapitre 47.
10. Lord Durham, *Le Rapport Durham*, traduit de l'anglais par Denis Bertrand et Albert Desbiens, Montréal, Les éditions Sainte-Marie, 1969, p. 12, 121 et 123.
11. Pour une bonne synthèse des idées de l'école de Québec, voir Serge Gagnon, « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », *Cité libre*, vol.

- XVI, n° 83, janvier 1966, p. 4 à 19; Joseph Facal, *Quelque chose comme un grand peuple*, *op. cit.*, ch. 1.
12. George Orwell, 1984, première partie, chapitre 3.
  13. Lord Durham, *Le Rapport Durham*, *op. cit.*, p.119.
  14. *Ibid.*, p.121.
  15. «J'étais un enfant dépossédé du monde», écrit Anne Hébert dès la première phrase de son récit intitulé, *Le torrent*.
  16. Montesquieu, *Esprit des lois*, tome second, livre vingtième, chapitre 4.
  17. Jean Bouthilllette, *Le Canadien français et son double*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1972, p. 13-21.
  18. Alexis Eymery, Louis-Philippe de Ségur, *Pensées, maximes, réflexions extraites de ses ouvrages*, Alexis Eymery libraire, Paris, 1823.
  19. Yvan Lamonde, «Le nationalisme culturel faute de nationalisme politique», dans Guy Lachapelle (dir.), *Le destin américain du Québec*, Québec, PUL, coll. Prisme, 2010, p. 57-68.
  20. Joseph Facal, *Quelque chose comme un grand peuple*, *op. cit.*, p.47-48.
  21. Alain Gerbier, «En avoir ou pas?», *Autrement*, collection monde, hors série, n° 124, février 2001, p.135.
  22. Nous pourrions ajouter qu'en renonçant à se déterminer eux-mêmes, les Québécois ne se déresponsabilisent pas uniquement de leur propre avenir, mais se déresponsabilisent également de l'avenir de l'humanité en la privant de leur voix et de leur expérience comme le dit si bien Bernard Landry: «En recherchant l'indépendance, écrit-il, le Québec agit évidemment dans son intérêt propre, comme l'ont fait les autres nations. Mais au-delà des enjeux nationaux évidents, le devoir de liberté des peuples, dans cette ère de mondialisation avancée et inéluctable, repose aussi sur l'intérêt global de l'humanité. Pour être régulée de façon juste et équitable, la mondialisation ne peut se passer des institutions internationales qui harmonisent "le concert des nations". Pour cela, il faut que les nations de toutes tailles y soient conviées et y participent... C'est ainsi que les nations peuvent, dans ces forums planétaires, défendre la spécificité culturelle et la richesse créatrice qui en découle. Un recul en cette matière serait appauvrissant pour l'humanité», dans Bernard Landry, «Préface de la deuxième édition», *op. cit.*, p. 10.
  23. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, livre 3, lettre 22.
  24. Bernard Landry, «Préface de la deuxième édition», *op. cit.*, p. 9-10.
  25. Stéphane Baillargeon relevait, dans l'édition du 7 mars 2011 du journal *Le Devoir*, combien la couverture de l'actualité internationale en général et celle du printemps arabe en particulier était médiocre dans les médias québécois et souffrait de la comparaison avec ce qui se fait ailleurs en Occident: au Québec, écrit-il, «... tout est hockey et faits divers et petites misères nationales. (...) Bref, dans le village global, le Québec s'enferme dans l'esprit de clocher».
  26. Rémy de Gourmont, citations, *Evene.fr*
  27. Sämtliche Werke. Berlin, 1877-1913, XVII, cité dans Hugh Gough, «Les modalités culturelles des mouvements nationaux à l'époque de la transition vers l'Europe contemporaine», dans les Actes du symposium international 12-15 novembre 1992, *Nations nationalismes transitions xv<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles*, à l'Université de Rouen, Paris, Terrains / éditions sociales, 1993, p.122.

28. Gale Stokes, «Cognition and the Function of Nationalism», *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 4, n° 4, printemps 1974, p. 536.
29. Roger, Antoine. *Les grandes théories du nationalisme*, Paris, Dalloz, coll. Armand Colin, 2001, p. 30.
30. Alec Castonguay, *Le Devoir*, 15 mars 2011, cahier A, p. 3.
31. Lise Paradis, *Lettre à sa sœur, Nicole Pépin*, 24 juin 2009.
32. Jean Bouthillette, *Le Canadien français et son double*, op. cit., p. 42.
33. Charpentier, Durocher, Laville, Linteau, *Nouvelle histoire du Québec et du Canada*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1990, p. 184.
34. *Ibid.*, p. 414.
35. Source : Statistique Canada, tableaux 051-0001 et 052-0004, et ISQ, *Perspectives démographiques du Québec et des régions*, 2006-2056, édition 2009. Source : *Le Québec économique 2009*, Démographie, chap. 4, p. 93.
36. Jean Bouthillette, *Le Canadien français et son double*, op. cit., p. 52.
37. Daniel D. Jacques, *La fatigue politique du Québec français*, Montréal, Boréal, 2008, p. 27 et 249.